



Assemblée Générale 7 Juin 2015 Clermont Ferrand

09 H 00 : début de l'Assemblée Générale

Loïc COSNUAU accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Un hommage est rendu à Gilles VANDENBROECK, Juge ISU et Sylvain FERREC, Vice-Président de la CSNDG, deux passionnés de la Danse sur Glace qui nous ont quitté cette saison. Une minute de silence est observée par l'assemblée.

1 – Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Marguerite ZABERN et Sébastien BONELLO se portent volontaires.

2 – Vérification des Pouvoirs

30 clubs sont représentés sur 61

228 voix sur 326 possibles

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut délibérer.

3 – Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2014

Le PV est adopté à l'unanimité.

4 – Vote du membre collègue Ligue

Un seul candidat se présente : Maxime BEAUGRAND.

Présentation de Maxime BEAUGRAND : « Je suis rentré à la CSNDG depuis le mois d'Octobre. Je trouvais dommage qu'il n'y ait pas de représentant de l'Ile de France ni de représentants des Officiels d'Arbitrage. Je suis très motivé et c'est une fonction que je trouve très intéressante. Je m'occupe principalement du Règlement de la Danse sur Glace en collaboration étroite avec Eric LE MERCIER »

5 – Rapport d'activité CSNDG

Rapport moral

Loïc COSNUAU, Président de la CSDNG

Bienvenue à Clermont-Ferrand et merci de participer à cette assemblée générale. Pour ouvrir cette assemblée, je vous demande de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence en souvenir des passionnés de la Danse sur Glace qui nous ont quittés cette saison et notamment Gilles VANDENBROECK juge ISU et Sylvain FERREC vice-président de la CSNDG.

Rapport moral

Un début de saison très difficile moralement suite à la disparition de notre ami Sylvain, heureusement, 2 personnes sont venues renforcer l'équipe Maxime BEUGRAND et Robert COTTET GAYDON. Ils nous ont rapidement soulagés de certaines tâches et ont pris à bras le corps leur rôle de membre de la CSNDG. Je les en remercie tous les deux, Maxime se présente pour le poste vacant du collègue « Ligue » et je souhaite que vous lui donniez vos voix afin qu'il continue son travail au sein de la CSN.

Au niveau des licenciés, nous passons de 4419 en 2014 à 4273 en 2015. Une diminution de 146 licenciés exclusivement due à la non prise de licence cette saison du plus gros club de la saison dernière (-305 licences), sans cela nous dépassions les 4500 licences. J'espère que cette situation n'est que provisoire et que nous repartirons à la hausse la saison prochaine.

Félicitations aux clubs qui se battent pour faire progresser le nombre de nos licenciés. Pour information, le classement des clubs de plus de 200 licenciés (4 clubs seulement contre 6 la saison dernière) :

- Brest Sport Et Patinage	263	
- Auvergne Danse sur Glace	227	(progression de 46 licences)
- Viry OCDV	221	
- Le Havre Danse sur Glace	216	

Au niveau des résultats, on ne peut être que ravi des excellents résultats bien qu'inattendus pour cette saison de Gabriella PAPADAKIS et Guillaume CIZERON. On les savait très bon mais la surprise a été grande quand ils ont remporté coup sur coup le titre de Champion d'Europe et de Champion du Monde après une 3ème place à la finale des Grands Prix. Je pense que l'on peut les applaudir chaleureusement pour leurs exploits de cette saison et en leur souhaitant la même réussite pour les saisons à venir y compris pour les prochains jeux olympiques.

Du côté des juniors, pas de résultats exceptionnels à l'international hormis une 8ème place au Championnat du Monde du couple ABACHKINA / THAURON. 15 couples seulement contre 19 la saison dernière, aux championnats de France avec des niveaux très différents, 3 couples seulement au dessus des 110 points.

Très légère amélioration du nombre de couples dans les catégories Benjamin, Minime et Novice, 24 couples contre 19 mais encore que 8 couples en novice. Je suis persuadé que l'élargissement des catégories d'âge nous apportera dès la saison prochaine une progression du nombre de couples.

Pour les solos, je déplore encore de voir autant de garçons, de plus avec un bon niveau de patinage. En conséquence, nous sommes malheureusement amenés à rendre moins attractive la pratique en solo qui est une discipline non reconnue à l'international et dont nous n'avons donc pas la délégation sportive officielle. L'interdiction de pratique pour les garçons a été évoquée et j'espère que nous ne serons pas obligés d'y avoir recours.

Je remercie tous les Officiels d'Arbitrage et de Compétition ainsi que les bénévoles des clubs qui ont organisé nos compétitions cette saison.

La CSNDG s'est réunie 2 fois durant la saison. Une première réunion sur 2 jours à Belfort les 22 et 23 novembre nous a permis de répartir les tâches notamment les nombreuses qui étaient effectuées par Sylvain. La deuxième sur 3 jours à Viry-Chatillon les 8, 9 et 10 mai qui après 22 heures de réunion nous a permis d'élaborer en collaboration avec la DTN, l'AFEDG et la CNOA le nouveau projet sportif pour les 3 années à venir qui vous est présenté durant cette assemblée générale. Les compte-rendus sont ou vont être en ligne dans l'intranet CSNDG.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres de la CSNDG qui oeuvrent pour le développement de la Danse sur Glace et notamment les 2 personnes avec qui le travail est quasi quotidien, la trésorière Lydie FERREY, le secrétaire Eric LE MERCIER.

Merci de votre attention.

Rapport financier Lydie COUSIN, Trésorière de la CSNDG

SYNTHESE 2014 - CSNDG

BUDGET INITIAL 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 37000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/12/2014

DESIGNATION	2014	2013	2012	2011	2010
COMPETITIONS	15 655,20	12 248,12	11 126,44	9 396,19	12720,63
SEMINAIRES JUGES, FORMATIONS ST/CT	7 245,32	7 982,02	7 409,77	7 317,99	9224,97
REUNIONS CSNDG	7 814,89	5 517,59	4 399,00	4 538,02	6313,66
FRAIS GENERAUX	2 831,11	1 393,30	1 988,19	1 573,95	11123,79
ACHAT MATERIEL	686,89	896,00	3 126,57	3 215,48	0,00
Achat insignes, carnets d'aptitude	0,00	3 521,40	3 500,00	3 500,00	0,00
REGUL. SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	844,00	0,00
Stage Epinal	1 718,40	1 212,40	0,00	0,00	0,00
	35 951,81	32 770,83	31 549,97	30 385,63	41393,05

RECETTES au 31/12/2014

DESIGNATION	2014	2013	2012	2011	2010
CD	317,50	178,50	430,50	489,00	477,00
Insignes	5 684,50	2 039,00	3 332,50	3 807,50	2427,50
Médailles	672,00	702,50	415,00	294,00	204,00
Pénalités Clubs	1 320,00	660,00	600,00	600,00	1840,00
Carnets	1 068,00	432,00	557,00	708,00	590,00
Location matériel informatique CSNDG	2 100,00	2 230,00	1 650,00	450,00	0,00
	11 162,00	6 242,00	6 985,00	6 348,50	5538,50
SOLDE BUDGET AU 31/12	210,19	-1 528,83	435,03	962,87	1.145,45

PREVISIONNEL 2015 - CSNDG

BUDGET INITIAL

25 000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/05/2015

DESIGNATION	
Compétitions (Lyon, Saint Gervais, Limoges, Cholet)	8 500,00
Réunion CNOA 23/05/2015	1 800,00
Réunion CSNDG 05/2015	3 000,00
Séminaire Juges lors des Championnats de France Junior	2 900,00
Achat carnets de tests (1000)	238,00
frais généraux	1 302,60
	17 740,60

RECETTES au 31/05/2015

DESIGNATION	
Ventes boutique CSNDG	1 430,60
Location du matériel CSNDG	2 310,00
	3 740,60

Solde au 31/05/2015

11 000,00

PREVISIONNEL ENGAGEMENTS - DEPENSES

DESIGNATION	
Formations	2 500,00
Séminaires Officiels de Compétition	2 400,00
Frais généraux	1 000,00
Summer Cup	2 000,00
Réunions CNSG	3 000,00
Stage Epinal	1 500,00
Achat de matériel	1 000,00
	13 400,00

PREVISIONNEL RECETTES

DESIGNATION	
Pénalités clubs (60 X 20)	1 980,00
Location Matériel CSNDG (210 X 2)	420,00
Ventes Boutique	2 000,00
	4 400,00

SOLDE BUDGET PREVISIONNEL AU 31/12/2015

2 000,00

Compte-rendu des compétitions de la saison 2014/2015

- **Championnats de France Juniors**

Délégué technique : Pascal GIRARDOT

15 couples participants en Danse sur Glace.

3 couples ont réalisé un score supérieur à 100 points.

Les 2 premiers sont aussi les 2 couples sélectionnés pour les Championnats du Monde Juniors.

Le tirage au sort a été apprécié, réalisé dans la grande salle de l'Hôtel de Ville avec des représentants de la Ville de Lyon et les Présidents des 3 Commissions sportives nationales. Il a été suivi d'un cocktail.

L'organisation du planning a été problématique par rapport au choix de l'ordre des disciplines sur le samedi et le dimanche. Certaines disciplines font pression pour avoir les meilleures heures. Une alternance entre les 3 disciplines serait à prévoir.

Il serait souhaitable de terminer avant 16 H le dimanche.

Un problème de restauration a été rencontré le samedi midi.

Repas officiel de qualité avec tous les Officiels des 3 disciplines.

Présence du Président de la FFSG, de la Direction Technique Nationale et des Présidents des 3 CSN sur les 3 jours de compétitions.

La formation dispensée a été d'excellente qualité.

- **BMN et Coupe de France :**

Délégué technique : Robert COTTET-GAYDON

Volume de participants BMN : 24 couples

Volume de participants Couples D2 ; 21 couples

Solos Coupe de France : 41 Solos

Beaucoup de travail de substitution pour les inscriptions à la Coupe de France solos (19 forfaits).

Remarques : Il serait souhaitable, dans la mesure du possible, d'avoir sur cette compétition nationale un panel d'OA comprenant des représentants de chaque zone et d'y intégrer des officiels de niveau international.

Dans l'hypothèse où la coupe de France resterait associée aux BMN, prévoir le début de la compétition le vendredi après-midi de façon à positionner les entraînements officiels le même jour que la compétition.

Maxime BEAUGRAND fait remonter le comportement « irrespectueux » d'un couple lors d'un échauffement au cours duquel 2 catégories ont été regroupées.

L'équilibre financier a pu être atteint.

- **Championnats de France Solos D1**

Délégué technique : Chantal SALA

Bonne organisation. Pas de problème particulier.

Le seul bémol a été l'hébergement des officiels mais à la décharge de l'organisateur certaines options posées dans l'hôtel habituel n'ont pas été confirmées suffisamment tôt et l'hôtel a redisposé des chambres réservées, le week-end sur Limoges étant très chargé du fait d'une autre compétition nationale de natation.

La qualité des récompenses données aux compétiteurs est soulignée.

- **Championnats de France Solos D2**

Déléguée technique : Lydie FERREY

Très bonne organisation générale.

Les inscriptions se sont effectuées sans difficultés. Seuls 2 forfaits ont été enregistrés.

La catégorie Préparatoire Plus niveau 1 ne comptait que 8 patineurs venus de 4 clubs différents.

Seul bémol : une séance publique obligeant de rendre la glace le samedi soir à 22H30 ce qui a rendu le timing très serré pour les entraînements officiels des danses libres.

La remarque est faite de prévoir les entraînements le même jour que le passage en compétition.

La remarque est prise en considération mais cela sera très difficile d'y répondre favorablement compte-tenu des volumes horaires.

De nombreux patineurs préinscrits n'étaient pas licenciés lors de l'inscription à la première compétition ce qui a imposé un travail très lourd pour le délégué technique.

La licence compétition sera désormais demandée dès les préinscriptions.

Un problème de son important a été rencontré lors du CN de Viry. Il faudra à l'avenir être très vigilant sur la qualité du matériel.

Rapport sur le mode de fonctionnement Sport pour tous Elisabeth RAFFIN

Compétitions :

3 compétitions ont eu lieu cette saison comme prévu lors de notre précédente Assemblée générale:

- L'Autumn Cup de Paris à Evry le 11 novembre 2014
- La Coupe des Druides à Tours le 31 janvier 2015
- La Coupe Trépaïs à Brive-la-Gaillarde les 28 et 29 mars 2015

Seule la coupe Trépaïs a réuni les 2 disciplines : patinage artistique et Danse sur glace. Les 2 autres compétitions n'étaient ouvertes qu'aux danseurs.

Inscriptions compétitions :

Préinscriptions : les préinscriptions se sont faites en début de saison mais n'ont pas été totalement fiables.

La procédure devra être mise en place de façon plus officielle à la rentrée prochaine ;

Inscriptions : Elles se sont réparties comme suit :

Autumn cup : 6 clubs / 13 participants (attention ! en début de saison, les adultes ne sont pas encore prêts / d'où le peu de participants)

Coupe des Druides : 12 clubs / 44 participants (bonne participation dans tous les premiers niveaux de préliminaire à argent notamment en solo / très bonne ambiance /

Coupe Trépaïs : 11clubs / 39 participants (très bons retours également sur cette compétition)

A noter : baisse des effectifs en couple : en particulier sur les programmes libres. Pour les solo : en hausse.

Participations :

3 clubs ont participé aux 3 compétitions (mieux que l'an passé / 1 seule personne avait participé aux 3 rencontres)

7 clubs à 2 compétitions

6 clubs à une seule

Total :

63 danseurs ont concouru à au moins une compétition (81 la saison dernière)

Soit : 16 clubs (la saison précédente : 15 clubs participants) (+ 7 clubs étrangers)

28 danseurs ont fait au moins 2 compétitions soit 44% du total (au lieu de 35 % l'an passé) ; 4 en ont fait 3 (une seule l'an passé)

Le challenge des clubs avait été annoncé en début de saison ce qui a sans doute motivé les clubs.

A chaque compétition était établi un classement des clubs

Autumn Cup : 1er : US Fontenay

Coupe des Druides : 1er : Brest Sport et Patinage

Coupe Trépaïs : 1er : Entente patinage Wasquehal Lille Métropole

Classement final de la saison :

1er : Entente patinage Wasquehal Lille Métropole avec 136 points.

2è : CPAP : 93 points

3è : Brest : 78 points

Un trophée d'équipe est remis par Elisabeth Mercier Rafin, Déléguée Sport pour Tous à la CSNDG, au club vainqueur de la saison 2014/2015.

SAISON 2015/ 2016

Candidatures pour la saison prochaine :

- Tours pour la Coupe des Druides (samedi 23 janvier)
- US Fontenay pour l'organisation de l'Autumn Cup avec proposition de 2 tours : l'un en début de saison, l'autre en fin de saison ;
- à voir si autre candidature pour une rencontre prévoyant les 2 disciplines : Romorantin ? Salamander challenge ?

6 – Vote sur le rapport d'activité de la CSNDG

Le rapport d'activité de la CSNDG est adopté à l'unanimité.

7– Intervention du DTN / Président FFSG

Intervention de Thierry SOLER, Directeur Technique National.

Les échanges avec la commission sont riches et nombreux. Il existe une très bonne collaboration avec la Danse sur Glace.

Thierry SOLER s'est étonné à sa prise de fonction du manque de couples et du nombre de titres de champions de France. Il rappelle qu'il n'y a qu'une seule discipline déléguée : la Danse sur Glace en Couple.

La question est posée de savoir comment plus valoriser le couple que cela ne l'est actuellement.

De gros travaux ont été menés et les propositions faites par la CSNDG sont tout à fait en adéquation avec les souhaits de la Direction Technique Nationale.
La discipline solo doit être la discipline d'entrée de la Danse sur Glace.

Chantal SALA souligne la difficulté de recruter des garçons.
Cela est certain mais cela ne justifie en rien de valoriser le solo garçon.
Ce n'est pas en multipliant le nombre de titres de Champions de France en solos qu'on va promouvoir la discipline

Pour limiter la pratique du solo garçon, pourquoi ne pas supprimer la prise en compte des points des solos garçons dans le classement des clubs ?

Plusieurs réflexions sont menées. Un point de la situation sera effectué.

Un point des effectifs couples est donné par Catherine GLASE.
Depuis 4 mois, au vu des fiches de renseignements de nombreux clubs qui ne faisaient pas de couples ont prévu de le faire.

Les effectifs prévisionnels pour la saison 2015/2016 sont les suivants :

12 cadets

16 minimes

20 couples benjamins

4 nouveaux clubs présentent au moins 1 couple

La pratique du solo garçon doit continuer à être encouragée dans la mesure où cela permet de préparer le couple et laisser le temps de trouver la bonne partenaire

Remarque : difficile de créer un couple au niveau de l'organisation interne d'un club.
Nécessité pour l'entraîneur d'être soutenu.

Le manque de structures « haut niveau » est également évoqué
Il va être prévu l'établissement d'un cahier des charges permettant aux structures qui pourraient y répondre d'être référencées

Le PES sera prochainement présenté avec un nombre d'heures d'entraînement, de préparation physique.....

Il y aura différents niveaux :

- Le niveau formateur

- Le niveau excellence

Intervention de Didier GAILHAGUET Président de la FFSG :

La problématique de l'économie des clubs est très importante car sans les clubs rien ne peut exister.

La grosse pénurie de couples est très inquiétante. Il ne faut pas se cacher derrière les fantastiques résultats de Gabriella PAPADAKIS et Guillaume CIZERON.

Est-ce que l'économie du club peut être complétée en direction de la pratique du haut niveau ? C'est le débat qui doit être tranché.

Gabriella et Guillaume sont obligés d'aller s'entraîner à l'étranger car les moyens n'existent pas en France.

Comment résoudre cette problématique ? A défaut la danse pourrait être amenée à disparaître.

C'est sur ces questions que Didier GAILHAGUET invite la CSNDG à travailler.

8 – Intervention de la CNOA : Ronald BEAU

FORMATIONS

3 actions de formation ont été menées cette saison :

- Formation probatoire
- Formation pour les Spécialistes et contrôleurs techniques
- Formation pour les juges nationaux lors des Championnats de France

Le déficit de formation est donc en cours de rattrapage. Cet effort sera poursuivi sur les saisons prochaines.

L'effort sur le recrutement de nouveaux juges va être accentué.

CONSTITUTION DES JURY

De grosses difficultés ont été rencontrées cette saison pour avoir des jurys suffisamment étoffés.

Nous avons été à la limite d'annulation de compétitions par manque d'officiels.

Nous engageons tous les présidents de clubs à faire de la publicité et à avoir des mesures incitatives pour trouver des personnes intéressées pour juger.

Petit rappel : il est possible d'être juge à partir de 16 ans tout en continuant à patiner

Il y a actuellement environ 50 juges ce qui est très insuffisant.

Idem pour les ST qui cette saison se sont retrouvés entraîneurs et spécialiste technique sur la même compétition.

CFOA

Les officiels d'arbitrage ne souhaitent plus officier sur des périodes de 12 à 15 heures

Les amplitudes des compétitions sont très lourdes et la qualité des jugements peut s'en trouver diminuée.

Rappel : les juges sont bénévoles

Depuis 2 ans les rapports des Juges Arbitre et des Contrôleurs techniques sont demandés.

Les remontées sont très intéressantes et permettent d'exprimer le ressenti sur le terrain.

A noter que l'accueil réservé lors des compétitions est très bon.

Un travail en commun peut et doit être développé. Ex : travail des officiels sur les préparations de programmes

Concernant les spécialistes techniques cela est ouvert à tout le monde et pas seulement aux entraîneurs. Il n'y a pas obligation d'être professionnel du patinage.

Il n'est pas possible de réduire les panels pour des questions financières.

La désignation se fait en fonction de la disponibilité, du niveau demandé

Les réservations des moyens de transports doivent toutefois être anticipées ce qui permettra souvent de diminuer les coûts. Toutefois les horaires ne sont connus que quelques jours avant.

Existence d'un nouveau document : le profil voyageur qui permet au club organisateur de pouvoir planifier les arrivées et départs.

9 – Résultat de l'élection du membre collège Ligue

Il est procédé au vote : sur 228 voix possibles, Maxime BEAUGRAND en obtient 220 et est donc élu.

Robert COTTET-GAYDON est membre nommé par le Président Loïc COSNUAU

10 – Questions posées

Un seul club a posé des questions : Le club de Fontenay

Danses imposées :

« Pourquoi ne pas revenir à deux danses imposées en CN lors des 4 journées et avoir une régularité avec la Finale du Championnat de France. Les imposées sont quand même la base technique de la danse sur glace »

Réponse CSNDG : les volumes horaires ne le permettent pas. Par ailleurs les danses imposées ne sont pas les plus attractives

Médailles

« Réfléchir à la modification de l'attribution des médailles : si nous souhaitons continuer le système mis en place cette saison, il faut l'adapter pour valider les médailles inférieures des patineurs sinon les sessions seront toujours aussi remplies.

Exemple : validation en automatique d'une médaille d'argent solo en compétition donc validation de la médaille de bronze solo en automatique, pourquoi ne pas le mettre en place ? »

Réponse CSNDG : cf projet proposé.

Stages couples

« Etablir plus régulièrement des stages pour nos souples comme par le passé cela renforcera l'émulsion entre couples (petits et grands) et mettre des essais encadrés par la DTN et des juges. »

Réponse CSNDG : des stages sont créés. Un stage aura lieu à la Toussaint pour les cadets et les minimes. Le souhait serait de remettre un autre stage en Avril. Une compétition aura lieu juste avant pour permettre une bonne évaluation des couples.

Des stages régionaux peuvent être mis également en place et seront encouragés, en concertation avec les cadres techniques.

Entraînements non officiels

« Je pense qu'il faut supprimer les entraînements officiels lors du Championnat de France solos, mais plutôt ouvrir à des entraînements non officiels avec réservation (gratuite) pour diminuer les coûts de tout le monde (entraîneurs, parents).

Exemple de cette année : solos minimales passages imposées le vendredi soir, rien le samedi à part 20 mn d'entraînements et compétitions le dimanche matin pour podium le soir tard »

Réponse : le problème de ce système est qu'il risque d'aboutir « à une lutte pour les meilleurs horaires ». Certains entraîneurs préfèrent très nettement un entraînement avec l'ensemble des patineurs de la catégorie pour permettre d'évaluer les niveaux.

Médailles couples

"Que les médailles soient passées en couple uniquement (car danse sur glace = discipline de couple). Ceci sans oublier de régler officiellement la pratique financière.

Réponse CSNG : le fait de l'obligation d'avoir une médaille minimale pour les solos risquait d'entraîner « un commerce » pour les garçons qui faisaient passer ces médailles. Il est aussi toujours possible de passer des médailles en couple. C'est aussi une politique interne des clubs.

Inscriptions compétitions CN

« Limiter l'inscription des solos lors des CN à 20 patineurs solos maximum pour tous les clubs »

Réponse CSNDG : aucun club à ce jour n'atteint ce nombre de 20 patineurs solos.

Questions posées lors de l'AG :

Certains clubs auraient souhaité au moins que la CSNDG accuse réception des questions posées lors de l'élaboration des projets.

Les clubs auraient souhaité être remerciés pour les questions posées. Ils ont eu l'impression que leurs remarques n'ont pas été prises en considération.

La CSNDG prend bonne note de cette remarque et remercie les clubs concernés. Elle rappelle que toutes les questions posées ont été prises en compte lors de la réunion préparatoire qui a eu lieu à Viry Chatillon.

Comment peut-on poser des questions à la CSNDG ?

Réponse : rappel de l'adresse email de la CSNDG : csndg@csndg.org. La question posée arrive alors à l'ensemble des membres de la CSNDG.

11 – Présentation des évolutions réglementaires applicables au 1^{er} Juillet 2015

- Niveaux de licences

Cf notice.

La FFSG a besoin d'un point de vue administratif du niveau de licence très en amont pour rentrer les données dans le logiciel. Une réunion d'uniformisation entre les différents CSN aura lieu prochainement.

- Catégories d'âges en Danse sur Glace

Aucune observation

- Organisation des compétitions

Question du Club de Fontenay :

« Je trouve que de passer à des catégories de 24 lors de la Finale du Championnat de France est une aberration car le jugement d'une catégorie de 24 risque malgré le professionnalisme du jury d'être conflictuelle. Une finale de 10 solos est compliquée alors passer à 24 c'est retourner 15 ans en arrière ».

Réponse de la CSNDG. La CNOA a été consultée lors de cette proposition et ne voit pas de difficulté particulière à juger une catégorie de 24.

Après discussion, la proposition 1 est adoptée à la majorité.

- Modification de la communication tarifs

Les instructions de la FFSG sont prises en compte. Il n'y aura pas d'augmentation contrairement au projet proposé.

Suite à la remarque formulée, l'erreur sur les championnats de France Elites sera rectifiée.

- Exigences des Règles techniques à validité constante

Ne pas oublier qu'il faut une licence de danse pour les jugements des lames

- Directives techniques

Niveau de médaille obligatoire modifié par rapport à la saison précédente : cette modification n'interviendra qu'à compter du 1^{er} Juillet 2016

Il est procédé au vote. Le projet est adopté moins 5 abstentions

12 – Présentation du calendrier 2015/2016

Une discussion s'ouvre sur le nombre de compétitions attribué au LGP ainsi que sur le fait que 2 compétitions nationales aient été attribuées à Epinal.

Il est précisé qu'une compétition est attribuée par la FFSG (Elites). Pour la Summer Cup, pas d'autres clubs ne se proposent pour l'organiser (historiquement, cette compétition a été créée par le LGP avec la FFSG sous un format particulier - actuellement cette compétition est pilotée par la DTN, multidisciplinaire et support du chemin de sélection).

L'Autumn Cup est organisée conjointement avec la CSNPAS pour des raisons financières (avec Master's de PAS).

Les remarques sont prises en compte et un tableau reprenant les attributions sur les dernières années sera mis en place pour équilibrer au plus juste ces attributions.

Lors de sa prochaine réunion, la CSNDG réfléchira à un nouveau mode de répartition des compétitions nationales de façon à avoir une meilleure rotation géographique.

Il est demandé aux responsables de zones de remonter les organisations de TIR sous huitaine.

13h00 : clôture de l'Assemblée Générale 2015.